

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHASSÉ-CROISÉ DU 15 AOÛT : LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS APPELLE TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE A LA PLUS GRANDE PRUDENCE

Arras, le 14 août 2020

Ce samedi, classé orange dans le département par Bison Futé, va connaître un flux important de circulation en raison du chassé-croisé du 15 août. Si la fréquentation des routes du département est importante tout au long de l'année, elle sera maximale sur nos autoroutes durant ce week-end marqué par de nombreux départs et retours de vacances.

En conséquence, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, invite tous les usagers de la route à respecter l'ensemble des règles du code de la route, établies pour leur sécurité et celle de leurs proches, et à faire preuve de la plus grande vigilance.

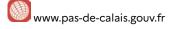
Le préfet a demandé aux forces de l'ordre d'être particulièrement mobilisées pour assurer la sécurité de tous.

Les bons réflexes pour bien préparer son départ et rouler dans les meilleures conditions :

- Eviter la somnolence au volant : être bien reposé avant le départ, s'arrêter régulièrement, prévoir de quoi s'hydrater, occuper les occupants du véhicule, ne pas lutter contre la fatigue et faire une pause toutes les 2 heures.
- Préparer son véhicule : vérifier l'état et la pression des pneus de la voiture, de la caravane ou de la remorque, bien arrimer les bagages sur les galeries ou dans les remorques et faire attention à la surcharge.
- Rester concentré sur la conduite : programmer le GPS avant de partir et ne pas le manipuler en roulant car il détourne l'attention autant que la saisie ou la lecture d'un SMS.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 05







Focus sécurité routière :

Le premier semestre 2020 est marqué par une baisse importante du nombre de personnes tuées sur les routes et de tous les autres indicateurs de l'accidentalité routière dans le Pas-de-Calais. A noter que cette dynamique positive était déjà observée avant le début du confinement.

Ainsi, entre le 1er janvier et le 1er août, ont été recensés :

230 accidents corporels, contre **316** en 2019 durant la même période, soit une baisse de **27.22%**.

11 personnes décédées lors d'un accident, contre 36 en 2019 durant la même période, soit une baisse de 69.45 %.

305 personnes blessées lors d'un accident, contre **401** en 2019 durant la même période, soit une baisse de **23.94**%.